



REPRÉSENTANTS PERMANENTS AUPRÈS DES NATIONS UNIES

MM. Leslie Knox Munro (Nouvelle-Zélande), David M. Johnson (Canada) et Oscar Thorsing (Suède) représentants permanents auprès des Nations Unies, photographiés aux abords de la salle du Conseil de sécurité avant une réunion de la Commission du désarmement tenue en avril 1954.

ment canadien déclarait que « en l'absence d'une clause des États fédéraux satisfaisante, le Canada ne pourrait devenir partie aux pactes puisque, de par sa constitution, le pouvoir de légiférer dans le domaine des droits de l'homme est partagé entre le parlement fédéral et les législatures provinciales ». Avant de mettre définitivement aux voix l'article relatif aux États fédéraux, la Commission a décidé de déférer à l'Assemblée générale le soin de décider s'il fallait insérer dans les pactes une clause restrictive.

La Commission a adopté plusieurs résolutions auxquelles avait donné lieu le rapport de la sixième session de la Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et a décidé par un vote d'ajourner jusqu'à la prochaine session l'étude des trois propositions de États-Unis relatives à un programme d'action dans le domaine des droits de l'homme. En outre, la Commission a consacré un grand débat aux mesures concernant le respect, sur le plan international, des droits des peuples et de nations à disposer d'eux-mêmes et a recommandé à l'Assemblée générale de créer deux commissions, l'une chargée de mener une enquête approfondie sur la situation afférente à l'exercice du droit à l'autodétermination et de soumettre ses propositions quant aux moyens de consolider ce droit, et l'autre chargée d'étudier toute situation née de l'allégation d'un déni de justice en ce domaine ou de l'exercice incomplet de ce droit à l'autodétermination. La Commission a décidé de recommander au Conseil économique et social que la prochaine (la onzième) session de la Commission soit tenue à Genève en 1955.

La
économi
du 22 m
Républi
en treize
utions :
politiqu
de l'ens
femmes
rance te

Le
e princ
largeme
mandé
civils et
femme
le maria
a adop
session

La
des Na
Munro,
le faute
que, Et
trant de
seil de
Inde, S

Au
africain
tration
le Ruand
discuss
chaque
seil ont
exposé
Unies.
Togo,
quator

Le
des re
Syrie,
consac
janvier
à soum